



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°14/2018

En séance du 17 août 2018 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. **PRESENTATION DU DOSSIER DU VIEUX BOURG PAR LE BUREAU GAME SA**

Le Conseil assiste à la présentation par M. Michaël Darbellay du bureau GAME, du dossier lauréat du concours lancé en 2011.

Conformément aux objectifs fixés dans son programme de législature, le Conseil décide de relancer ce projet d'aménagement. Le dossier fera prochainement l'objet d'une communication détaillée, notamment sur la dimension participative que le Conseil entend y donner.

### 2. **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Président : Joachim Rausis)**

- **Projet Dransgrid +** : Le Conseil traite les questions déposées par plusieurs citoyens lors de la présentation du projet à l'Assemblée Primaire de juin dernier. Il décide de saisir le comité de pilotage du projet de deux demandes : revoir la composition du comité technique qui a étudié le projet et analyser en détails une variante « location-fermage ».

- **Service électrique communal** : le Conseil mandate la commission du service électrique afin de garantir les standards de qualité et de sécurité en matière de gestion des abonnés, de suivi des compteurs et de facturation.

### 3. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES & SERVICE FORESTIER (Président : Jean-Claude Duay)**

- **Etable La Fouly** : le Conseil décide de louer à Mme Sandrine Moret l'étable de l'alpage de la Fouly pour la balade gourmande du 6 octobre 2018.

- **Chalet Belvédère – Champex-Lac** : le Conseil décide de vendre 530m<sup>2</sup> de la parcelle n°19782/131 à M. Queisser Raphaël, afin de corriger le parcellaire de son chalet.

- **Rapport du Garde-Forestier** : Le Conseil prend connaissance de ce document.

### 4. **DIVERS**

- **PASS St-Bernard** : Le Conseil décide de renouveler le soutien communal en offrant le PASS à tous les élèves de la scolarité obligatoire.

- **Subventions photovoltaïques** : Le Conseil accepte les demandes suivantes de subvention pour la reprise photovoltaïque : Yvan Laterza à Orsières, Maurice Tornay à Orsières, Valindustrie SA C/M Antonio Bolis à Orsières.

Séance levée à 19h00

Orsières, le 23.08.2018

L'Administration communale